

Service de Soins Critiques
du Centre Hospitalier Annecy Genevois

Livret d'information

SOMMAIRE

Introduction Présentation de l'équipe Présentation du service	Page 3
Plan du service Nous joindre par téléphone	Page 4
Visites des patients Informations médicales	Page 5
Organisation d'une chambre de réanimation Les alarmes	Page 6
Règles de service Confort du patient	Page 7
Objets de valeur Service social Soutien psychologique Logement	Page 8
Aumônerie Le secrétariat	Page 9
Respect des biens et des personnes Recherche clinique Site internet du service	Page 10
Après la réanimation	Page 11

INTRODUCTION

Madame, Monsieur,

Un de vos proches est hospitalisé dans le service de soins critiques du centre hospitalier Annecy-Genévois.

L'équipe soignante, consciente de votre inquiétude, met tout en œuvre pour vous renseigner et vous soutenir.

Ce livret vous aidera à comprendre le fonctionnement et l'organisation du service.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'équipe médicale est composée de médecins réanimateurs et d'internes en médecine.

L'équipe paramédicale est formée d'une centaine d'agents : infirmiers, aides-soignants, agent d'accueil, agents d'entretien et cadres de santé. D'autres intervenants sont amenés à prendre soin de vos proches : les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les orthophonistes, les diététiciens, et la psychologue.

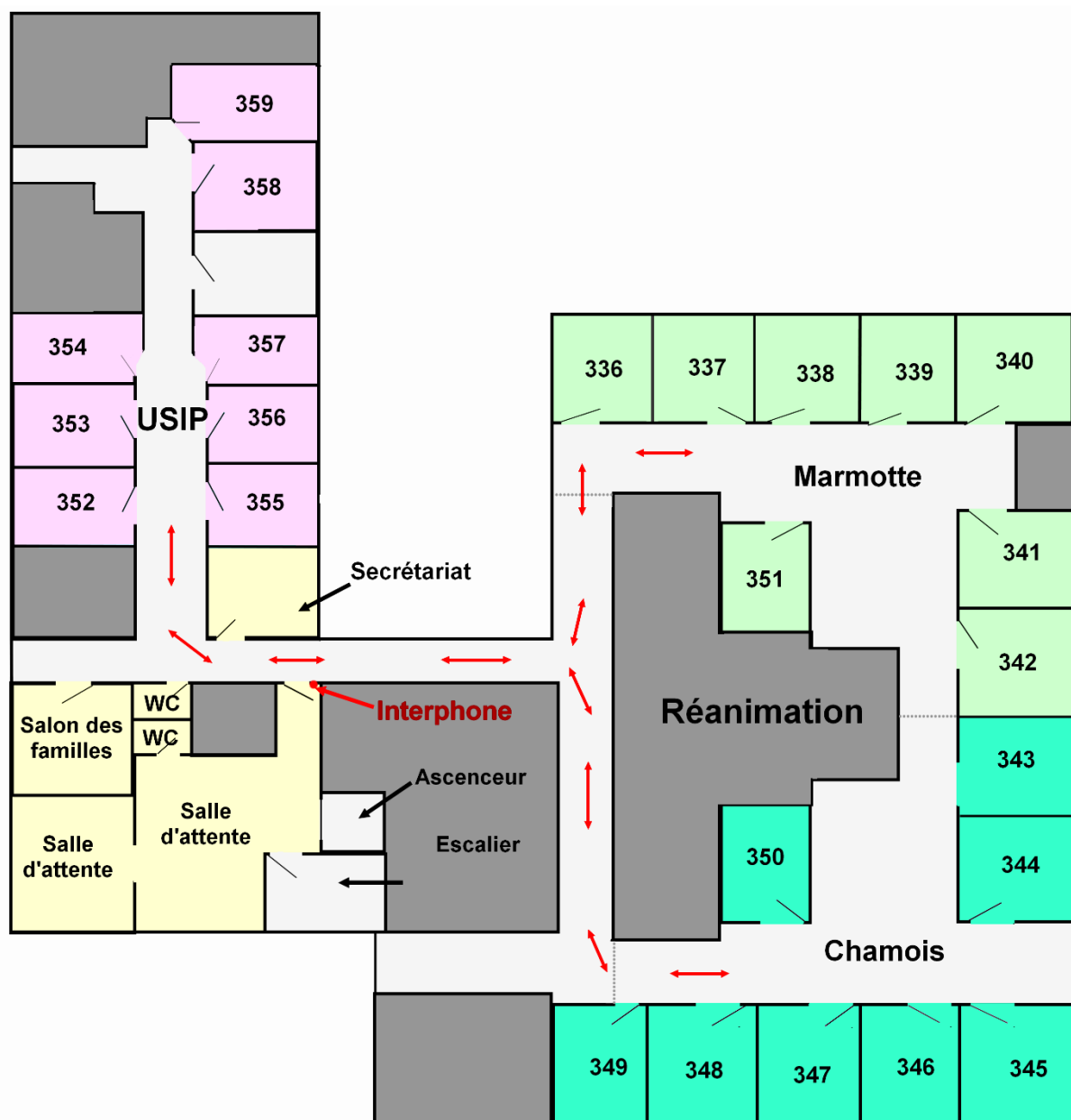
Les membres du personnel sont identifiables par leur badge, mentionnant leur prénom et leur profession.

PRESENTATION DU SERVICE

Le service de soins critiques est situé au A3. Il est divisé en 2 unités :

- Une unité de 16 lits de réanimation, divisée en deux sous unités :
 - 8 lits de réanimation côté Chamois
 - 8 lits de réanimation côté Marmotte
- Une unité de 8 lits de soins intensifs polyvalents.

PLAN DU SERVICE



NOUS JOINDRE PAR TELEPHONE

Vous pouvez nous contacter 24h/24h (en évitant les plages horaires 7h15/30 et 19h15/30 qui correspondent aux transmissions lors du changement d'équipe).

Service de réanimation :

04.50.63.67.95 secteur Marmotte (chambre 336 à 342 et 351)

04.50.63.60.95 secteur Chamois (chambre 343 à 350)

Unité de Soins Intensifs Polyvalents (chambre 352 à 359) :

04.50.63.63.98.

VISITES DES PATIENTS

Le service est ouvert aux visites 24h/24 et 7j/7.

L'accès est règlementé et se fait à partir de la salle d'attente dédiée aux visiteurs.

Lors de votre arrivée dans le service, il est impératif de vous présenter à l'interphone ; nous pourrons ainsi mieux vous accueillir s'il s'agit de votre première visite.

Il est possible que nous vous demandions de patienter en salle d'attente (en cas d'examens ou de soins). Afin d'éviter ces attentes, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe soignante pour organiser votre venue.

Afin d'optimiser la prise en charge et le bien-être du patient, les visites sont limitées aux proches à 2 personnes maximum en chambre. Nous vous prions de respecter un temps de visite raisonnable de manière à préserver le repos de votre proche.

Au sein de la réanimation, vous pouvez circuler en vêtements civils. Pour les patients en isolement spécifique, la tenue à revêtir sera disponible sur un portique devant la chambre.

Nous vous demandons de respecter les règles d'hygiène : se désinfecter les mains par friction avec une solution hydro- alcoolique avant de rentrer dans la chambre de votre proche.

INFORMATIONS MEDICALES

Les informations médicales vous seront données au cours de rendez-vous médicaux, planifiés avec l'agent d'accueil. N'hésitez pas à préparer vos questions en avance.

Pour les nouvelles au quotidien, l'ensemble de l'équipe paramédicale est disponible pour vous répondre (de vive voix ou par téléphone) ; il conviendra toutefois d'identifier un interlocuteur unique et privilégié afin de fluidifier la communication entre l'équipe soignante et les proches.

ORGANISATION D'UNE CHAMBRE DE REANIMATION



- 1 : Respirateur artificiel
- 2 : Moniteur du respirateur artificiel
- 3 : Colonne de pousse-seringue permettant de perfuser les médicaments
- 4 : Moniteur permettant de surveiller les constantes du patient
- 5 : Chariot de soins contenant le matériel des soignants

LES ALARMES

Des systèmes de surveillance enregistrent en permanence les paramètres vitaux du patient et le fonctionnement des différents appareils (respirateur, scope, pompe à perfusion...).

Toute anomalie est signalée par une alarme dans la chambre mais aussi renvoyée dans la réanimation. Si cette dernière se déclenche, elle est aussitôt analysée par le personnel soignant, qui prendra une mesure adaptée.

Faites confiance à l'équipe soignante pour réagir.

REGLES DE SERVICE

Nous vous prions de respecter les consignes suivantes :

- Deux visiteurs à la fois dans la chambre.
- Sortir de la chambre de votre proche sur simple demande du personnel.
- Une fois sorti de la chambre, il est impératif de retourner en salle d'attente et de ne pas rester dans l'unité de réanimation afin de respecter la confidentialité des autres patients et le travail des soignants.
- Respecter le calme pour permettre un repos optimal et diminuer le stress du patient (bruit, luminosité...).
- Ne pas toucher au matériel dans la chambre du patient.

Par mesure d'hygiène, il est interdit :

- De déposer tout effet personnel sur le lit, les chariots de soins, la tablette du patient, ainsi que de s'asseoir sur le lit.
- D'apporter des fleurs ou des plantes.
- De boire ou manger dans la chambre du patient.

CONFORT DU PATIENT

Vous pouvez apporter à votre proche un petit réveil, une radio, des photos ou des effets personnels.

Le service dispose d'une base de produits d'hygiène. Cependant, si vous le souhaitez, vous pouvez amener ses affaires de toilette personnelles.

Lunettes, prothèses dentaires et auditives sont recommandées.

Votre proche peut garder son téléphone portable dans la chambre. Pensez à lui apporter son chargeur.

Si le patient peut s'alimenter et après autorisation de l'équipe soignante, vous pouvez lui fournir de la nourriture et des boissons en quantité raisonnable. Référez-vous à l'équipe soignante.

OBJETS DE VALEUR

Pour la sécurité des biens des patients, aucun objet de valeur ne sera conservé dans le service (argent liquide, chéquiers, cartes de crédit, clés, bijoux, documents d'identité).

Si le patient est admis en urgence avec les effets listés ci-dessus, le personnel soignant procédera à l'inventaire des objets de valeur et ils seront déposés au coffre des urgences ou remis en mains propres à un proche de confiance.

Nous ne pouvons pas assurer la responsabilité de l'intégralité des objets personnels laissés en chambre.

SERVICE SOCIAL

Un(e) assistant(e) social(e) peut vous conseiller si vous ou votre proche présentez des difficultés en lien avec l'hospitalisation.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 50 63 60 85.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Une psychologue dédiée à la réanimation est présente 4 jours par semaine.

Elle connaît parfaitement les enjeux techniques, cliniques, éthiques et relationnels du service et collabore quotidiennement avec les équipes médicale et paramédicale auprès des patients.

A votre demande ou sur préconisation des équipes, elle peut- être amenée à vous proposer son soutien.

LOGEMENT

Votre proche est hospitalisé en réanimation et vous cherchez un logement à proximité de l'hôpital. Vous pouvez contacter :

- Le logis Ozanam, maison d'accueil pour familles de patients hospitalisés, vous propose un hébergement à coût modéré au sein d'un appartement composé de 3 chambres.

Réservation au 06-82-06-30-23

- L'hôtel Kyriad Annecy Nord. Réservation au 04-50-27-26-56.

AUMÔNERIE

Il existe une salle multi-culte au niveau A4, à proximité du hall d'entrée. Vous trouverez trois aumôneries sur le centre hospitalier, représentant des cultes catholique, protestant et musulman. Vous pouvez les solliciter par l'intermédiaire de l'équipe soignante.

LE SECRETARIAT

Le secrétariat est disponible pour toute demande administrative concernant l'hospitalisation de votre proche :

Horaires : de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi

Téléphone : 04.50.63.60.30

Email : reanimation.secr@ch-annecygenevois.fr

Afin de compléter le dossier médical, merci de fournir aux secrétaires les pièces administratives suivantes :

- la carte d'identité,
- la carte vitale
- la carte de complémentaire santé.

Pour les personnes de nationalité étrangère, merci de fournir :

- la carte européenne d'assurance maladie
- une attestation d'assurance privée

Pour les personnes victimes d'un accident de travail :

- une déclaration d'accident du travail remplie par l'employeur

Les bulletins de situation (qui font office d'arrêt de travail le temps de l'hospitalisation) sont fournis par le secrétariat ou l'équipe soignante.

RESPECT DES BIENS ET DES PERSONNES

Le respect du personnel hospitalier et des biens est attendu de la part de tous les patients et accompagnants.

Le respect de l'image et de l'intimité s'applique à tous : patients, proches, visiteurs et équipes de soins.

Il est donc interdit de filmer ou photographier au sein de l'établissement sans consentement préalable du personnel hospitalier.

La diffusion d'informations et de photos relevant de l'activité de l'établissement, de ses équipes et de ses patients sur les réseaux sociaux et autres médias est strictement interdite.

RECHERCHE CLINIQUE

Le centre Hospitalier Annecy Genevois est un centre de recherche clinique.

De ce fait, le service de réanimation participe à plusieurs études, dans lesquelles, au cours de son hospitalisation, votre proche peut être inclus. Son consentement, ou celui de la personne de confiance, sera obligatoirement recueilli au cours de l'hospitalisation.

Ces études ont pour objectif d'améliorer la connaissance scientifique. Elles sont soumises à l'approbation d'un comité éthique et scientifique indépendants.

La participation ou non à une étude clinique, n'influe en aucun cas sur la qualité des soins prodigués.

SITE INTERNET DU SERVICE



Vous pouvez retrouver une partie de ces informations ainsi que ce livret d'accueil sur notre site internet :

www.reannecy.org

Page officiel sur le site du centre hospitalier :

<https://www.ch-annecygenevois.fr/fr/services/reanimation-et-surveillance-continue>

APRES LA REANIMATION

Un séjour en réanimation peut engendrer une perte d'autonomie.

Si tel est le cas, vous pouvez contacter le secrétariat de rééducation au 04.50.63.67.06.

Par ailleurs, il existe des associations qui tentent de répondre aux difficultés rencontrées après un séjour en réanimation :

- Synaps74 : Centre ressource pour les personnes cérébrolésées, avec ou sans handicap moteur.
Contact : 04.50.33.08.90 / contact@synaps74.fr
- « A voix haute » : groupe de parole destiné aux patients ayant survécus à un arrêt cardio-respiratoire.
Contact : 04.50.63.62.99 / lbourdin@ch-annecygenevois.fr
- « Second Life By One O One » : plateforme permettant d'accéder à l'actualité scientifique, à la recherche clinique, au sujet de la vie après la réanimation. <https://one-o-one.eu/second-life>

